

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{er} AVRIL A 20 HEURES

Présents : M. NAUX Louis, M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, Mme DRURE Sylvie, Mme CATINOT Mylène, Mme DE BOURMONT Marie-Odile, M. GILBERT Michel, M. GONNET René, M. LACAMBRE Eric, Melle ROSSEEL Christine, M. GUYOT Jean-Joseph, M. MEUNIER André, M. VADROT Philippe, M. VAJDIC Laurent, M. PHILIPOT Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. PHILIPOT Jean-Paul

Date de la convocation : le 25 mars 2008

Commissions communales : M. NAUX fait part à l'assemblée qu'une première réunion restreinte a été organisée entre le Maire et les Adjointes afin de définir au préalable les commissions communales. M. MEUNIER fait remarquer que la liste ayant 10 conseillers municipaux élus a obtenu le poste de maire et les 4 postes d'adjoints, il souhaite que le choix des commissions soit ouvert à tous. M. NAUX répond que le maire et les adjoints ont été élus par quinze conseillers et que le principe est d'intégrer tout le monde à l'équipe municipale, chacun pourra donc en conséquence choisir la ou les commissions auxquelles il désire participer.

Administration générale, finances, développement économique et emploi :

Budget, développement économique et intercommunalité :

Responsable : M. NAUX Louis

Membres : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, Mme DRURE Sylvie,
Mme CATINOT Mylène

Personnel communal :

Responsable : M. MORIZOT Christophe

Membres : M. VADROT Philippe, M. VAJDIC Laurent, M. VENUAT Eric, M. GONNET René

Enfance et Jeunesse, sport, culture et Projets :

Jeunesse et Sports :

Responsable : M. GUYOT Jean-Joseph

Membres : M. LACAMBRE Eric, M. MORIZOT Christophe, M. PHILIPOT Jean-Paul,
Mme ROSSEEL Christine

Projets – Valorisation des bâtiments et espaces publics (bibliothèque, salle des jeunes, culture...) :

Responsable : M. LACAMBRE Eric

Membres : M. GUYOT Jean-Joseph, Mme DRURE Sylvie, M. VENUAT Eric,
Mme ROSSEEL Christine

Solidarité – Action sociale et vie associative :

Vie associative :

Responsable : M. GILBERT Michel

Membres : Mme CATINOT Mylène, Mme DRURE Sylvie, Mme ROSSEEL Christine, M. VAJDIC
Laurent, M. GUYOT Jean-Joseph

Affaires sociales :

Responsable : Mme CATINOT Mylène

Membres : M. PHILIPOT Jean-Paul, M. MORIZOT Christophe, Mme DE BOURMONT Marie-
Odile, M. MEUNIER André, M. GONNET René

Information, communication et tourisme :

Information :

Responsable : Mme ROSSEEL Christine

Membres : Mme DRURE Sylvie, M. LACAMBRE Eric, Mme CATINOT Mylène,
M. GUYOT Jean-Joseph

Développement touristique :

Responsable : Mme DRURE Sylvie

Membres : Mme ROSSEEL Christine, M. LACAMBRE Eric, Mme CATINOT Mylène,
M. GUYOT Jean-Joseph

Environnement, urbanisme, tri sélectif et cadre de vie :

***Eau, assainissement, Ordures ménagères, éclairage public, NTIC* (nouvelles technologies) :**

Responsable : M. NAUX Louis

Membres : Mme CATINOT Mylène, Mme DRURE Sylvie, M. MORIZOT Christophe, M. MEUNIER André,

Mme DE BOURMONT Marie-Odile, M. GILBERT Michel

Aménagement de l'espace et espaces verts :

Responsable : M. VAJDIC Laurent

Membres : M. LACAMBRE Eric, M. GUYOT Jean-Joseph, M. GONNET René, Mme ROSSEEL Christine, Mme DRURE Sylvie

Pâtimoine bâti et voirie :

Patrimoine : commission chargée des bâtiments publics communaux (création, extension, entretien, rénovation, appel d'offres), de la sécurité, forêt communale et prairies

Responsable : M. NAUX Louis

Membres : M. VENUAT Eric, M. VADROT Philippe, Mme DE BOURMONT Marie-Odile, M. MEUNIER André

Voirie : voirie et chemins de randonnée

Responsable : M. MORIZOT Christophe

Membres : M. GONNET René, M. VENUAT Eric, M. VADROT Philippe, M. GILBERT Michel

Matériel : (agricole et de voirie)

Responsable : M. VENUAT Eric

Membres : M. MORIZOT Christophe, M. GONNET René, M. VADROT Philippe, M. GILBERT Michel

Révision des listes électorales : M. NAUX Louis et Mme DE BOURMONT Marie-Odile.

Délégués syndicats intercommunaux :

SICTOM Nord Allier Deux titulaires : M. NAUX Louis, Mme CATINOT Mylène
Deux suppléants : M. GILBERT Michel, M. MEUNIER André

SINALA Un titulaire : M. NAUX Louis - Un suppléant : M. VADROT Philippe

SIEEN Deux délégués pour syndicat primaire SIEED : Mme DE BOURMONT Marie Odile,
M. MEUNIER André
Deux délégués pour éclairage public : M. NAUX Louis et Mme DRURE Sylvie
Deux délégués pour distribution du gaz : M. NAUX Louis et Mme DRURE Sylvie

SIVOM Sologne Bourbonnaise Deux titulaires : M. NAUX Louis M. MORIZOT Christophe
Deux suppléants : M. GILBERT Michel, M. MEUNIER André

Gestion des Installations Sportives du Collège de Dornes

Deux titulaires : M. MORIZOT Christophe, M. LACAMBRE Eric
Deux suppléants : M. PHILIPOT Jean-Paul, M. VAJDIC Laurent

SITS DECIZE Deux titulaires : Mme ROSSEEL Christine, M. LACAMBRE Eric
Deux suppléants : M. GUYOT Jean-Joseph, M. VAJDIC Laurent

SITS DORNES Deux titulaires : M. MORIZOT Christophe, M. LACAMBRE Eric
Deux suppléants : M. PHILIPOT Jean-Paul, M. VAJDIC Laurent

COS Le Maire : M. NAUX Louis
Un titulaire : M. MORIZOT Christophe
Un suppléant : Mme CATINOT Mylène
Un représentant du personnel : M. LEFEVRE Bruno (s'il donne son accord)

Bassin Pédagogique de Dornes Un titulaire : M. GUYOT Jean-Joseph
Un suppléant : M. PHILIPOT Jean-Paul

Ecole de Cossaye Un titulaire : M. VENUAT Eric, M. LACAMBRE Eric
Un suppléant : M. GUYOT Jean-Joseph, M. VAJDIC Laurent

Association Pays Nevers – Sud Nivernais
Un titulaire : Mme CATINOT Mylène
Un suppléant : M. MEUNIER André

Centre Social Un titulaire : M. NAUX Louis
Un suppléant : M. VENUAT Eric

Observatoire « charbon » : Titulaires : M. NAUX Louis, M. VENUAT Eric, Mme DRURE Sylvie,

Représentants communaux au CCAS : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, élit en son sein M. VENUAT Eric, M. GILBERT Michel, M. PHILIPOT Jean-Paul, M. MORIZOT Christophe comme membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Avenant contrat TOURLIER Franck : M. le Maire explique à l'assemblée que M. LACROIX Franck, actuellement en congé maladie sera absent jusqu'au 21 avril inclus et que, dans l'immédiat, il convient de signer un avenant avec M. TOURLIER Franck, actuellement en CDD jusqu'au 31 avril 2008 pour 17 h 30 par semaine afin que celui-ci effectue un temps complet jusqu'au terme de son contrat, en remplacement de l'employé titulaire en congé maladie.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la signature d'un avenant au contrat afin que M. TOURLIER Franck effectue une durée de travail à temps complet jusqu'au terme de son contrat. De plus, un nouveau contrat de 3 mois à 17 h 30 sera signé à compter du 1^{er} mai 2008 si Franck LACROIX reprend son travail, à 35 h 00 s'il ne revient pas, pour la durée d'absence de l'agent titulaire.

Faucheuse : M. VENUAT informe le conseil municipal qu'il a déjà demandé un devis pour prévoir une somme au budget pour la réunion du mercredi 2 avril avec M. le Receveur Municipal dans le cadre du projet de remplacement de la faucheuse communale. La commission patrimoine bâti et voirie – section matériel est chargée de contacter plusieurs fournisseurs pour changer le matériel actuel cette année.

Assainissement individuel : M. le Maire informe l'assemblée que contact a été pris avec le SIVOM afin que ce syndicat prenne en charge le contrôle des assainissements non collectifs lors de leur mise aux normes. Il en coûtera environ 150 € au pétitionnaire, aucun frais financier pour la commune qui se dégage du même coup de cette lourde responsabilité. Le Conseil Municipal, à 15 voix pour, accepte la proposition du Maire.

Propriété ROSIER : Une zone de protection a été installée suite à l'effondrement d'une partie du bâtiment inutilisé. M. BOURBON doit intervenir rapidement pour finir de mettre le bâtiment à terre. Les employés communaux trieront les gravats afin d'en utiliser un maximum dans les chemins communaux. De plus, la DDE sera contactée pour la création d'un chemin d'accès. M. MEUNIER signale que M. PAUPINAT a toujours du matériel dans le hangar qu'il veut récupérer. M. Le Maire signale que sur le logement qui a été réhabilité, deux fenêtres fuient car les vieilles huisseries ont été conservées. Un tour du parc locatif et des bâtiments publics sera effectué par la commission Patrimoine bâti et voirie – section Patrimoine afin que l'ensemble des travaux à prévoir soit listé et chiffré pour une réalisation par rapport aux priorités.

Concernant le bloc mairie-école, un état des lieux de la toiture a été effectué et il a été constaté que de nombreuses ardoises sont percées de trous certainement dûs à la grêle. L'assurance sera contactée dès demain pour essayer d'obtenir une indemnisation.

Il y a également un problème de fuite à la boulangerie. Il faut faire intervenir un professionnel pour voir d'où l'eau s'infiltre et les travaux qui doivent être entrepris.

Fête de l'Ascension : M. le Maire explique que M. LION a demandé à ce que la commune prenne en charge les tours de manège pour la fête de l'Ascension. M. GILBERT ajoute, pour s'être occupé du Comité des Fêtes de nombreuses années, que cela se pratiquait effectivement. Le coût de ces tickets de manège (deux tours par enfant) sera donc pris en charge par la commune pour l'Ascension cette année. Ne sont facturés que les tours effectués, pas le nombre de tickets distribués. M. MEUNIER signale que Cossaye en Fêtes reçoit une subvention de 450 € et que la commune prend déjà en charge depuis deux ans l'orchestre du 14 juillet. Le sujet suivant est d'ailleurs le problème de la prise en charge de l'orchestre pour le bal du 13 juillet prochain. Mme DRURE informe l'assemblée que M. PASSAS a proposé ses services comme l'an passé. La majorité du Conseil Municipal approuve le choix uniquement pour cette année. A compter de 2009, la commission Solidarité – Action sociale et vie associative – Section Vie associative se penchera plus en profondeur sur l'organisation de ces festivités.

Projet minier : Le Maire demande qu'une nouvelle délibération soit prise par le nouveau conseil municipal pour réaffirmer sa position contre les projets miniers. Le Conseil Municipal, unanime, se prononce contre les projets miniers.

Bassin pédagogique : Madame CATINOT explique que M. l'inspecteur d'Académie a décidé de restreindre le poste de coordonateur sur un jour au lieu de deux actuellement ce qui compliquera sa tâche. Mme CATINOT demande un vote de l'assemblée pour protester contre cette décision de M. l'Inspecteur d'Académie afin de préserver le fonctionnement du Bassin Pédagogique qui est reconnu par tous. Plusieurs conseillers font remarquer que cette action doit être suivie par les conseils municipaux des autres communes adhérentes. A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide que M. le Maire fera un courrier à M. l'Inspecteur d'Académie afin de lui faire part que le Conseil Municipal désapprouve sa décision.

Vœux de M. Mme DUMET Jean-Claude : M. le Maire et les deux premiers adjoints ont rencontré M. et Mme DUMET et ces derniers ont émis le souhait de résilier le bail commercial qui les lie à la commune au plus tôt afin de réouvrir la boutique qui existait auparavant à côté de leur logement. Outre le fait que cela leur soit plus pratique, ceci leur permettrait d'avoir une amplitude d'ouverture beaucoup plus grande ; ils s'engageraient également à développer leur commerce. Si M. et Mme DUMET développent leur commerce, il ne sera pas ouvert d'autre épicerie dans le local laissé libre.

Au cours des premières discussions engagées, il a déjà été demandé à M. et Mme DUMET d'aménager un accès plus commode à leur magasin. Ils vont contacter les services de la DDE afin de voir comment ils peuvent aménager un accès à leur magasin sans empiéter sur le domaine public. M. MORIZOT a des dossiers pour ce genre d'accès et va leur transmettre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à 14 voix pour, 1 contre et 0 abstention, décide d'un accord de principe pour autoriser le Maire à casser le bail avec M. et Mme DUMET Jean-Claude afin que ces derniers retrouvent leur magasin s'ils respectent leurs engagements concernant l'accès, l'amplitude d'ouverture et le développement de leur étal. M. LACAMBRE demande qu'il y ait des garanties écrites. Il est entendu que le bail ne sera cassé que lorsque l'accès aura été réalisé.

QUESTIONS DES CONSEILLERS :

M. LACAMBRE a reçu une demande de la part d'un pêcheur relativement âgé qui lui a demandé un accès plus pratique à l'étang communal. Mme CATINOT a eu la même demande. La commission Environnement, urbanisme, tri sélectif et cadre de vie - Section Aménagement de l'espace et espaces verts étudiera le problème.

M. VENUAT informe le conseil qu'il a rencontré Madeleine JACOB au niveau de l'effectif de la cantine scolaire. Le Conseil Municipal précédant avait décidé que Melle DASSI irait à la cantine en cas de sureffectif. A compter de cette semaine, il a été décidé, d'un commun accord, que à partir de 50 enfants, Melle DASSI assisterait Mmes JACOB.

M. LACAMBRE signale qu'il faudrait une troisième personne bien avant le seuil de 50 enfants. Il lui semble que, à partir de 30 enfants, il faudrait une personne supplémentaire car il y a beaucoup de petits. Il faudrait donc que la troisième personne soit présente en permanence.

Il faudra revoir le personnel en place s'il peut occuper le troisième poste, sinon une nouvelle personne devra être embauchée.

M. VENUAT signale que les parents de Cossaye qui ont des enfants qui fréquentent l'école de Toury ont fait une pétition concernant le coût de la cantine à Toury Lurey car il atteint aujourd'hui le prix de 2,80 € alors que M. HOURCABIE s'était engagé – avant la création du regroupement – à prendre en charge la différence par rapport au coût de Cossaye (2,10 €), ce qui n'a jamais été fait. Il faut de nouveau rencontrer les élus de Toury pour revoir le problème et rappeler à M. HOURCABIE ses engagements.

M. LACAMBRE demande que les documents relatifs aux réunions de conseil soient transmis avant les réunions pour réfléchir aux questions traitées par avance, soit par mail, soit en même temps que la convocation.

M. MEUNIER signale que certains hameaux ne sont pas représentés au sein du conseil municipal et qu'il faudra veiller à ce que tous les hameaux de la commune soient représentés. Il est répondu que les élus ne l'ont pas été en fonction de leur lieu d'habitation et qu'il est bien entendu que le conseil municipal oeuvrera pour le bien de tous.

M. VENUAT informe l'assemblée que Mme MOUILLET a pris sa fonction à la Poste ce jour. La question de l'ouverture du samedi ou non sera revue en fonction de la fréquentation.

La réunion du vote du budget est fixée au jeudi 10 avril 2008 à 20 heures.